



RETOUR SUR LES JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2019

Action de prévention et sensibilisation aux risques professionnels des apprentis en mécanique automobile (STLN)

Comment rendre un CPOM motivant pour les intervenants, efficace pour les bénéficiaires de l'action, et rentable au regard du temps consacré par les différents groupes de travail ? Tel a été le propos développé par le Docteur Nadine VIAL, médecin du travail au Service de santé au travail Loire Nord (STLN), lors des 56^{èmes} Journées Santé-Travail de Présanse, en octobre dernier.

Pour en savoir plus :

- <https://www.presanse.fr/ressources-santé-travail/interventions-2019/>
- Pour visualiser les courts métrages : <http://www.stln42.fr/actualités/santé-et-travail-une-mécanique-gagnante>

La communication du Docteur VIAL, intitulée « *Santé et travail : une mécanique gagnante !* », portait sur une action de prévention primaire et de sensibilisation aux risques professionnels destinée aux apprentis en mécanique automobile et à leurs tuteurs, élaborée et mise en œuvre dans le cadre du CPOM du STLN.

Construite grâce à un partenariat de longue date avec le CFA (centre de formation des apprentis), cette action a pour objectif de sensibiliser au plus tôt, dès l'entrée en formation professionnelle, les futurs mécaniciens à leurs risques professionnels, afin qu'ils acquièrent les bonnes pratiques de prévention. Les tuteurs/employeurs sont aussi impliqués dans la prévention des risques professionnels et accompagnés dans la transmission des enjeux de sécurité et de prévention auprès des apprentis. De plus, la sécurité et la prévention dans les garages automobiles accueillant ou non des apprentis ont été améliorées.

Pour ce faire, le STLN a suivi, sur une période de deux ans, une cohorte d'apprentis et a mis en place des indicateurs portant sur la santé, les connaissances acquises sur les risques professionnels et le comportement de prévention à adopter face à ces risques.

Un état des lieux, avec recueil d'indicateurs, du niveau de sécurité et des outils de prévention présents dans les garages, avec ou sans apprentis, a été dressé.

Le CFA, ainsi que la branche professionnelle, ont été pleinement inclus dans la démarche et ont constitué des partenaires privilégiés.

Enfin, le STLN a intégré un volet ludique, innovant dans sa conception, destiné aux apprentis, avec une journée dédiée à des ateliers pratiques et en leur faisant jouer leur propre rôle dans trois courts métrages de prévention.

Ainsi, dans le cadre de cette action, de nombreux livrables, de formes et supports très diversifiés, ont été créés à destination des apprentis et des employeurs (brochures d'informations, brochures métier, plaquette par risque ciblé avec QR code renvoyant à une documentation plus complète, clé USB, diaporamas à thèmes servant de support d'échange, jeux de carte pédagogique renforçant l'interactivité entre le préventeur et le public cible, quizz, courts métrages,...).

Concernant les courts métrages, ils sont au nombre de trois et sont focalisés sur un thème et une ambiance spécifiques. Ils permettent ainsi d'animer, par un support audiovisuel, une présentation sur le

bruit (quiproquo comique), sur un accident du travail (enquête policière) ou sur la protection collective et individuelle (version super héros).

Deux de ces vidéos sont visibles librement en ligne sur le site du STLN et la troisième devrait l'être prochainement.

Les divers outils développés par le STLN se veulent être « rentables ». En effet, bien que spécifiquement créés pour l'action, ils seront pérennes dans leur utilisation pour d'autres actions dans la même branche professionnelle, sur des risques identiques, mais aussi dans d'autres secteurs, sur d'autres actions collectives de prévention vis-à-vis de salariés ou d'entreprises.

Au terme de cette action, il apparaît qu'elle a permis de décroiser et d'aller chercher d'autres partenaires existants ou nouveaux, en impliquant des acteurs au-delà du périmètre du SSTI : enseignants des CFA, branches professionnelles, Carsat, CHU de Saint-Etienne, Centre de cancérologie de la Loire, filière audiovisuelle d'un lycée général, ou encore organes de presse invités lors des différentes étapes du projet.

Une évaluation de l'impact de l'action avec un bilan avant/après sur l'avancée des connaissances des apprentis s'avère positive. Les apprentis ont acquis des connaissances en matière de prévention des risques et de comportement. A charge ensuite pour eux de pérenniser et d'inculquer à leur tour les bonnes pratiques professionnelles.

Une évaluation est également faite sur les suites données aux actions en milieu de travail.

Nonobstant, le temps court, imposé par le rythme de l'action sur deux ans, laisse un bilan plus contrasté par rapport aux actions engagées par les employeurs, même si le STLN a pu constater, soit de premières réalisations, soit des volontés de faire.

Au final, les messages de prévention véhiculés sous forme ludique ou à travers la participation à la réalisation de courts métrages ont pour but de faire des apprentis de futurs salariés ou de futurs employeurs conscients des risques professionnels et de leur prévention. ■



Les équipes de Présanse et de l'Afometra ont appris avec tristesse le décès du **Docteur Michel Blondet**, ancien médecin-conseil de leurs 2 structures, et lui rendent ici hommage tout en exprimant leurs condoléances à sa famille et à ses proches.